

## Introduction a la prise de competence "Gestion des milieux aquatiques et prevention des inondations"

---

Ce guide a vocation à présenter de manière simple les contours de cette nouvelle compétence, afin de faciliter son appropriation par les acteurs et son explication auprès des citoyens. Il oriente les lecteurs vers d'autres supports permettant d'approfondir les thématiques abordées. Il est organisé en 5 parties principales : la première partie aborde les caractéristiques des milieux et les enjeux concernés par la compétence; la deuxième présente le contexte réglementaire et quelques caractéristiques de la compétence ; la troisième expose les politiques publiques qui concernent les milieux aquatiques et la prévention des inondations, et les liens avec la compétence GEMAPI ; la quatrième présente les principaux acteurs liés à la compétence ; la cinquième détaille des outils d'aménagement du territoire, financiers, opérationnels et réglementaires pouvant participer à la mise en oeuvre de la compétence.

**Auteurs du document** : Bougard S.

**Obtenir le document** : Cerema

**Diffuseur des métadonnées** : Office International de l'Eau

**Mots clés** : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS, ACTEUR DE L'EAU, GESTION DU RISQUE, GESTION INTEGREE DE LA RESSOURCE EN EAU, milieux aquatiques, INTERCOMMUNALITE, PREVENTION DE RISQUE, GEMAPI

**Date** : 2017-11-01

**Format** : text/xml

**Identifiant Documentaire** : OIE/34080

**Source** : Page 55 p.

**Langue** : Français

**Accéder à la notice source** :

<https://www.oieau.fr/eaudoc/notice/Introduction-%C3%A0-la-prise-de-comp%C3%A9tence-Gestion-des-milieux-aquatiques-et-pr%C3%A9vention-des>

**Télécharger les documents** :

<http://www.certu-catalogue.fr/introduction-a-la-prise-de-competence-gestion-des-milieux-aquatiques-et-prevention-des-inondations.html>

**Emprise nationale** : FXX

**Permalien** : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/introduction-a-la-prise-de-competence-gestion-des-milieux-aquatiques-et-prevention-des-inondations0>

Evaluer cette notice: